



PROVA FLEX-HEAT+^{MD}

GARANTIE 50/10

COMPOSITION / PERFORMANCE

M-D PRO garantit que PROVA FLEX-HEAT^{MD} répondra à tous les critères de composition pendant 50 ans à compter de la date d'achat. De plus, PROVA-FLEX^{MD} sera conforme à ses critères de performance pendant 10 ans à compter de la date d'achat, si le système de revêtement de sol a été soumis à une utilisation normale et a été installé conformément aux directives d'installation de PROVA FLEX-HEAT^{MD} et aux normes d'installation du Tile Council of North America (TCNA).

Avis de non-responsabilité

Cette garantie remplace toute autre garantie expresse ou implicite. M-D PRO n'assume aucune responsabilité en cas de perte de profits, de pertes en raison de retards ou de dommages indirects, accessoires, punitifs, exemplaires ou consécutifs. Les catastrophes naturelles, dont les inondations, les ouragans, les tornades et les tremblements de terre, les actes de guerre, le terrorisme, les actes intentionnels de destruction et les incendies ne sont pas couverts par cette garantie. Les dommages dus aux mouvements structurels, à la déformation excessive ou à toute autre défaillance du substrat et à l'endommagement des éléments structuraux ou du sous-plancher en raison de l'eau ne sont pas couverts.

Matériaux et conditions acceptables

Il incombe au propriétaire/installateur d'assurer l'adéquation de tous les matériaux et matériaux de construction associés à l'utilisation prévue par le propriétaire. Il est recommandé que le propriétaire consulte un installateur expérimenté et professionnel ou en retienne les services.

Réclamations en vertu de la garantie

Pour les réclamations en vertu de la présente garantie limitée, le propriétaire doit fournir à M-D PRO, dans les 30 jours suivant la découverte du défaut allégué du produit couvert par la garantie limitée, un avis écrit accompagné d'une preuve d'achat comprenant la date, une preuve des coûts liés à l'installation et le nom et l'adresse du professionnel ayant effectué l'installation. Le défaut de fournir cette information rendra cette garantie limitée nulle et non avenue et les réclamations ne seront pas payées. Le propriétaire d'origine doit alors, à la discrétion de M-D PRO, permettre une inspection de l'installation. Si, à l'inspection, M-D PRO détermine que PROVA FLEX-HEAT^{MD} ne répond pas à cette garantie, alors M-D PRO, à sa discrétion, réinstallera ou remplacera la partie défectueuse du système de revêtement de sol OU versera au propriétaire un montant ne dépassant pas le coût original par pied carré de ladite partie défectueuse. Dans les deux cas, les actions correctives seront assujetties à la réception par M-D PRO d'un dégagement de responsabilité signé de la part du propriétaire. De plus, en raison de conditions hors du contrôle de M-D PRO, telles que, sans s'y limiter, la disponibilité de la couleur et du modèle, l'abandon de modèles et l'usure normale, M-D PRO ne peut garantir une correspondance exacte des carreaux, pierres ou autres matériaux de plancher de remplacement avec les originaux. M-D PRO peut utiliser ou demander

que soient utilisés des matériaux conformes aux exigences du contrat qui sont fortement semblables au revêtement de sol originel. Le système de revêtement de sol inclut PROVA FLEX-HEAT^{MD}, les surfaces de plancher non réutilisables, les adhésifs appropriés, les matériaux de pose et la main-d'œuvre.

La réclamation doit être soumise et évaluée par M-D PRO avant toute réparation. Pour toute réclamation qui n'est pas valide, M-D PRO recevra un remboursement de frais raisonnables, y compris les frais de déplacement et de travail, associés à l'enquête sur cette réclamation.

Cette garantie limitée s'étend uniquement au propriétaire initial indiqué sur la facture de vente originale et n'est pas transférable. De plus, cette garantie limitée remplace toutes les garanties écrites et orales précédentes et s'applique à toutes les installations effectuées après le 1 janvier 2019.

Toutes les réclamations en vertu de la garantie doivent être envoyées à :

M-D PRO
Aux soins de : Service de garantie
5720 Ambler Drive,
Mississauga, Ontario, Canada
L4W 2B1